Atelier C.R.O.A.
CS400

Responsable UE
Nico Broers

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
26 crédits • 0 points • 0 heures
Prérequis : CR300 Atelier CROA
Corequis : CR401 Travail de fin d'année

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Prendre seul en charge l'analyse préalable et la conservation-restauration d'un objet/œuvre (ou un ensemble d'objets/œuvres), éventuellement complexe(s), en utilisant ses acquis théoriques et pratiques
- Proposer par lui-même des solutions adaptées aux problèmes qu'il rencontre dans sa pratique d'atelier, en adoptant des méthodes déjà testées ou en proposant des solutions nouvelles
- S'intégrer dans une équipe pour participer à un travail collectif de recherche ou de restauration

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est organisée lors du premier quadrimestre.

ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet se trouve en annexe du règlement des études.

AUTRE(S) COURS QUE L'ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:
- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

L'unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.